

Mme MAIRIHAU Taitua  
Maire de TUREIA

MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
Arrivée le :  
11 AVR. 2008

N° CHRONO 135A  
EXÉCUTION  
INFORMATION

Papeete, le 11 avril 2008

A

M. Frédéric BEAUFAYS  
Chef de la subdivision des Tuamotu-Gambier

Monsieur l'Administrateur

Lors de notre entretien de ce lundi 7 avril, j'ai été très choquée par vos propos concernant la position des habitants de Tureia sur la préservation des blockhaus, vestiges de la période des essais nucléaires aériens. Selon ce que j'ai cru comprendre, le règlement financier du litige foncier sur le terrain où sont construits les blockhaus, l'ensemble des travaux de réhabilitation sur Tureia et même la réhabilitation de l'atoll de Hao, seraient remis en cause si nous refusions la destruction de ces deux blockhaus.

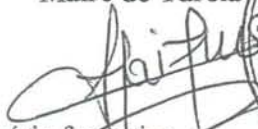
L'élue que je suis, maire de Tureia, considère qu'il s'agit là d'un chantage qui fait porter un poids intolérable sur la population de notre atoll. Aussi, avant de vous communiquer ma position sur ces blockhaus, je souhaite que vous me confirmiez par écrit les propos que vous avez tenus devant moi lundi dernier. Je souhaite en effet obtenir l'avis de mon conseil municipal et celui des habitants de Tureia en toute connaissance de cause.

Je tiens, de plus, à vous rappeler que le litige foncier sur le terrain des blockhaus est un problème de justice à l'égard de la famille propriétaire et je crois savoir qu'il est en voie de règlement avec cette famille. Ce litige, qui porte sur le passé, est sans rapport avec la destination future des blockhaus.

En outre, selon le « dossier de maîtrise d'ouvrage » daté du 23 novembre 2006, les réhabilitations à effectuer sur Tureia portent sur 19 sites de notre atoll, y compris les deux blockhaus. Il y a donc beaucoup à faire pour redonner à notre atoll un meilleur aspect environnemental.

En vous remerciant de bien vouloir me donner réponse à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Administrateur, mes meilleures salutations.

Taitua MAIRIHAU  
Maire de Tureia



Copie à : M. le Président de la Polynésie française  
M. le Président de l'Assemblée de la Polynésie française  
M. le Ministre de la Santé, président du COSCEN